

**DELIBERATION N° 014**
**INDEMNITES OU REMBOURSEMENT DES FRAIS DES ELUS ET DE LEURS REPRESENTANTS**
**ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JANVIER 2022 – LA ROCHE SUR YON**

Sur le rapport de Monsieur le Président,

**1-** Le règlement intérieur de la CCI Vendée précise que les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des membres élus et des membres associés ainsi que leurs représentants titulaires d'un ordre de mission ou d'un mandat de représentation sont pris en charge par la CCI sur présentation de justificatifs et dans des conditions et des barèmes prédéfinis par l'assemblée générale de la CCI en conformité avec les dispositions relatives aux frais professionnels déductibles pour le calcul des cotisations de sécurité sociale et des contributions sociales prévues par le code de sécurité sociale.

La délibération de l'assemblée générale est annexée au présent règlement intérieur et fait l'objet d'une diffusion en interne de la CCI à l'ensemble des membres et du personnel.

**2-** Les conditions et barèmes définis en la matière sont les suivants :

Puissance fiscale	Kilométrage parcouru à titre professionnel		
	Jusqu'à 5 000 km	De 5 001 à 20 000 km	Au-delà de 20 000 km
<b>3 cv et moins</b>	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007	d x 0,35
<b>4 cv</b>	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262	d x 0,387
<b>5 cv</b>	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320	d x 0,405
<b>6 cv</b>	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382	d x 0,425
<b>7 cv et plus</b>	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435	d x 0,446

**Vu** le Code de Commerce,

**Vu** l'article 1.1.4 du Règlement intérieur de la CCI,

**A l'unanimité, les membres de l'Assemblée,**

- **Autorise le remboursement des frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des membres élus et des membres associés ainsi que leurs représentants titulaires d'un ordre de mission ou d'un mandat de représentation sur la base des conditions et barèmes indiqués ci-dessus,**
- **Mandate le Président pour accomplir toutes les mesures de publicité de la présente délibération.**

Résultat du vote de l'assemblée

Quorum : 19  
Votants : 29  
Votes "pour" : 29  
Votes "contre" : 0  
Abstentions : 0

Arnaud RINGEARD  
Président de la CCI Vendée

